

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

*Le Chargé de Mission
auprès
du Président de la République*

Paris, le 5 mai 2006

Madame la Grande Maîtresse, *chère Madame*

Monsieur le Président de la République a bien reçu votre lettre, il vous en remercie et m'a chargé de vous répondre.

Le Président de la République est très sensible à votre demande et comme vous, il se félicite que la France ait ratifié la Convention de l'organisation des Nations Unies de 1949, concernant notamment la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution. On ne peut que regretter que l'Allemagne ne l'ait pas fait. En France le système que vous dénoncez n'a pas cours et vous pouvez compter sur la détermination du Président pour ne pas l'instituer.

Cependant le Président de la République, attaché à l'indépendance de notre pays comme à ceux de nos voisins, ne peut s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

En respectant et en approuvant personnellement votre combat, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Grande Maîtresse, l'expression de toute ma considération et de ma respectueuse pensée.

Très fidèlement à vous

Blandine Kriegel

Blandine Kriegel

Madame Marie-Françoise BLANCHET
Grande Maîtresse
Grande Loge Féminine de France
60, rue Vitruve
75020 PARIS